Traitement des agents de police. — Par suite du vote émis par le conseil-ville au sénat le 9 avril 1896, trois commissaires de police d'arrondissement, sont portés pour un traitement de 3.600 francs chacun.

De plus, ajoute le maire, nous croyons le moment venu d'élever à la même classe que son prédécesseur, M. Rouillé, commissaire central, dont depuis 3 ans, nous avons pu apprécier le tact, la bonne tenue et l'aptitude.

Son admission à la classe exceptionnelle a pour conséquence d'élever son traitement de 4000 à 5000 fr. et son indemnité pour frais de bureaux à 1000 au lieu de 800 fr.

Le Conseil sera, nous l'espérons, unanime à se ranger à nos propositions.

Traitement des agents de police et gardes-champêtres. — La création de cinq nouveaux emplois, décidée par le Conseil par sa délibération du 19 novembre, a pour conséquence d'élever le crédit de 83,450 fr. à 90,075 fr.

Le crédit pour habillement et équipement est lui-même augmenté de 1.500 fr. : 9,000 au lieu de 7,500 fr., pour tenue aux cinq nouveaux agents.

Service d'inspection des viandes et denrées alimentaires. — M. Bernard propose de porter de 800 à 1,200 fr. le traitement alloué à M. Ansar, vétérinaire, pour son service d'inspection des viandes et denrées.

Octroi. — Le maire tient à remarquer que le projet de budget comporte deux contrôleurs au lieu d'un et de ce fait la dépense est élevée de 1000 fr.

Par contre, une économie de 800 fr. est réalisée sur le service des écritures, un commis principal étant remplacé par un commis aux écritures.

On trouve dans l'article une majoration de 2,600 fr. pour deux proposés de 6 classe.

L'article entier atteint 98,325 fr.

Le crédit pour l'abonnement des employés d'octroi est porté de 4000 à 4200 fr.

Frais de régie de l'abattoir. — Le crédit est majoré de 150 fr. afin de placer le receveur de l'abattoir sur le même pied que ses collègues pour l'indemnité de logement.

Les articles 37 et 38. bureau de mesurage des linges et bureau des poids sont majorés le 1er de 225 fr., le second de 600 fr.

Service des écoles et de la population. Crédit majoré de 1200 fr. pour création d'un troisième emploi suivant délibération du 21 ao t 1896.

Constatation des décès. — Le bureau de bienfaisance ayant divisé son service en neuf circonscriptions, l'article se trouve majoré de 400 francs pour un médecin en plus.

Frais de régie de la Condition publique. — Le budget spécial dressé par la commission de surveillance porte une augmentation de certains traitements combinée avec une diminution sur les journées d'auxiliaires et sur diverses fournitures.

Halles. — Diminution de 300 francs pour frais de bureaux, etc., la somme de 1,800 francs étant reconnue supérieure aux dépenses moyennes faites pour les mêmes objets.

Service télégraphique et téléphonique de nuit. — 4,880 francs au lieu de 3,065 pour adjonction d'un deuxième employé la nuit, à l'effet d'assurer un service plus régulier.

L'aboratoire d'analyses. — Augmentation de 250 francs, sur l'article.

Entretien des propriétés communales. — Il est inscrit pour cet article 50,000 francs.

(A Suivre).

L'Agonie

— Ces cent fait de lui !

— Une dernière épreuve vient d'être tentée à l'Institut Pasteur de Paris. — Hélas !

Elle a démontré qu'il ne reste plus d'espoir de conserver — ailleurs qu'au Musée, et dans un bocal — les restes de ce type venimeux, expulsé par l'Etranger.

En effet, quelques gouttes de sa salive, malaxées avec de minimes atomes de sa bave, ont été inoculées à des cochons (d'Inde) et à des lapins (de la Belgique).

Aucune de ces victimes du devoir et de la science n'a pu résister, plus de cinq minutes, sans succomber à la rage qui l'a saisi.

Il est donc condamné par tous, sans exception. Il en sera désormais de même.

Sort bienfaisant qui ne peut intéressant, mais bien mérité ! Voilà où conduisent tous les vices, quand aucune qualité ne vient en atténuer le virus !!

Nonobstant, je vais, par sentiment d'humanité, prendre encore consultation — in extremis — à son endroit, (ne pas lire son envers), auprès du célèbre pharmacien, M. Canule, de Paris (près Sorbonne).

Puisse-t-il rester quelque espoir !!

Signé : Tord-Boyaux,
pompier, qui a servi son pays,
toujours présent à l'appel.

La désinfection

Voici la lettre ouverte, reçue en réponse de M. Canule :

Elle est sèche comme le tranchant d'un rasoir :

Paris..., 1896.
Quartier de l'Equarrissage,
Rue Fiefile.

Citoyen,

Vous avez omis de m'envoyer avec les résidus annoncés, des pincettes et de l'acide phénique. C'est sans inpudence, à ce moment, où l'on nous annonce l'arrivée du choléra à Sceaux-ique, (il aura voulu dire asiatique, probablement.)

Sous autre examen j'ai fait enfouir ces débris sans nom, mais trop odorants. Rien à faire.

Mais je vous débite de 50 francs, pour chaux vive et phénomène employée à l'enfouissement.

Salut, ou la mort.

Signé : Canuloff.

Nota. — Décédément ça coûte cher ; je vais ouvrir une souscription.

Signé : Tranche-Land.

La Noël des enfants des Ecoles

A l'occasion de la Noël, l'Association des Dames charitables de Tourcoing a fait sa distribution habituelle de vêtements et de chaussures dans les Ecoles communales de la ville. Des réquilles ont aussi été distribuées dans les Ecoles maternelles. Cette distribution a été plus importante que les années précédentes, grâce au don de 500 fr. qui a été fait à l'Association par M. Henri Haeffely, filateur à Tourcoing.

Accidents d'usine

Mlle Hélène Descherder, 20 ans, soigneuse à la filature Masurel frères à Frame, était occupée à placer un parchemin lorsqu'elle se fit prendre à la main gauche entre le cylindre et le rouleau compresseur de son métier. Les deux premières phalanges du médius et de l'annulaire ont été écrasés et les ongles déchirés. M. le docteur Bernard a été appelé à donner ses soins à la jeune ouvrière qui a ensuite été reconduite à son domicile à Roncq.

— M. Davelouis, 27 ans, Bergeron ou peignage Fouan-Leman a reçu un éclat de fer rouge dans l'œil gauche. M. le docteur Delattre, de Roubaix, avait, en effet, constaté de la cornée. S'il ne se produit pas de taies sur l'œil. — ce qu'il y a lieu de redouter — l'incapacité de travail sera d'environ trois semaines. Le blessé a été reconduit à son domicile au Virolois.

M. Jean-Baptiste Leclercq, 24 ans, homme de peine, demeurant au Hallot et travaillant chez MM. Lorthiois frères, rue du Petit-Village, manœuvrant un ballot lorsqu'il posa le pied sur une planche renfermant des clous dont l'un lui pénétra dans le pied gauche. Le blessé a reçu les soins de M. le docteur Bouyé, qui évalue la guérison à cinq ou six jours.

La traction électrique

Hier soir, vers 6 heures 1/4, le car électrique n° 51 allant vers Roubaix, venait de stationner rue de la Fontaine, à Tourcoing, lorsque vers 6 heures 1/4 M. Delmesure le, rentrant d'échappe, du 51 de trolley. La perche en se relevant brisa un fil protecteur qui vint prendre contact avec le conducteur aérien. Ce fil se volatilisa en partie.

L'une de ses extrémités, cependant, vint balayer la voie publique, et plusieurs personnes furent commotionnées. Un ouvrier de chez M. Hyo-Catteau, de Roubaix, M. Henri Dubois, 41 ans, demeurant rue de Condé, à Roubaix, fut pris par le cou par le fil tourné en spirale. Il contracta des brûlures assez douloureuses. Il fut blessé à été conduit par l'agent Dumortier chez M. Courtin, pharmacien, place Sébastopol, qui lui fit des applications d'huile spéciale sur les brûlures.

Il n'y a rien de dangereux. N'empêche qu'on se dispenserait d'être ainsi « rappelé à la réalité des choses ».

Une bourse en voyage

Mme Callens, cabaretière, contour de l'Abattoir, avait déposé, à la police, une plainte de vol d'une bourse contenant 250 francs.

Une enquête fut ouverte par M. le commissaire du deuxième arrondissement des agents furent mis en mouvement.

L'auteur du vol ne fut pas trouvé et pour cause : Mme Callens vint déclarer qu'elle avait retrouvé sa bourse dont les enfants s'étaient emparés pour jouer.

Chute d'un ouvrier peintre

M. J.-B. Trigot, 35 ans, ouvrier peintre au service de M. Pécq, rue du Moulin, travaillant à l'usine Thierghien frères, rue de l'Alma, était monté sur une échelle double pour procéder au nettoyage des vitres. L'échelle bascula, l'ouvrier en voulant instinctivement se retenir passa la main droite à travers une vitre.

Il contracta des coupures très profondes. Les tendons fléchisseurs du pouce et de l'annulaire furent sectionnés, les articulations ouvertes, les chairs coupées jusqu'aux os, coupure profonde de la face dorsale du pouce droit.

M. le docteur Bernard a été appelé à donner ses soins au blessé. L'incapacité du travail sera de 5 à 6 semaines au moins.

Société des anciens sous-officiers et soldats

Dimanche 27 courant, réunion trimestrielle au siège de la Société, café Leclerq.

Ist : 1° Cotisations mensuelles — 2° Inscription des nouveaux adherents — Lecture de la réponse du capitaine-trésorier Dardenne, présent à l'honneur de la société — 4° Conférence sur le Patriotisme, avec projections lumineuses, par M. Carin, professeur à l'Ecole municipale de la rue du Calvaire.

Par exception, les jeunes hommes de 16 à 20 ans et accompagnés de leurs parents seront admis à cette réunion.

Ducasses à pierrots !

M. Florimond Vienne, place de la République, informe ses amis et connaissances qu'il y aura chez lui, aujourd'hui jour de Noël; dimanche et jours suivants, *Grande ducasse à pierrots !*

⁂

A Gambrinus, 68, rue Saint-Jacques, à Tourcoing, *Grande ducasse à pierrots*, aujourd'hui jour de Noël et jours suivants.

Lapin et Bifecks — Consommations de 1er choix.

⁂

A l'Estaminet de la Pontaise, tenu par M. Félix Duforest, rue du Hazé, aujourd'hui et jours suivants, *Grande ducasse à Pierrots*. Consommations de 1er choix.

Qu'on se le dise !

⁂

Abandonnez l'usage du Gaz qui occasionne des explosions terribles. Brûlez du Pétrole qui vaut quatre fois moins cher à cause des droits réduits et qui donne une lumière plus belle.

De préférence demandez les produits de la Raffinerie de Pétrole du Nord de Wasquehal, électricine et étoile du Nord. n.o.

Wattrelos. — Nous avons parlé, il y a quelques temps, de l'intention dans laquelle était M. Pollet, maire de Wattrelos, de donner sa démission. On nous affirme que cette démission est partie samedi soir, de la mairie pour la préfecture.

— Nous apprenons que hier matin 500 kilos de charbons sont entrés à l'école du Centre et au Crétinier.

Nous remercions la municipalité de nous avoir entendue.

Conseil municipal de Croix

Séance du 24 Décembre 1896

La séance est ouverte à 8 heures 1/2.

Lecture est donnée du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté après une observation de MM. Fortier et Bertin.

La liste des commissaires répartiteurs, dont M. le Maire donne lecture, est acceptée par le Conseil.

Le Conseil accepte le tarif des droits de voirie dont il est donné lecture.

Une proposition d'éclairage des rues des Ogiers et Marceau est également acceptée ainsi que l'homologation de rapports de la Commission des logements insalubres.

Les sommes de 410 fr. pour les indigents de l'Hospice, 200 fr. pour secours imprévus, 100 fr. pour le directeur des travaux, et 750 fr. pour l'achat de fournitures pour travaux dans les écoles des filles, sont votées.

Diverses autres propositions, sans grande importance, sont votées comme suit.

La séance est levée à 9 heures et demie.

Halluin. — Depuis quelque temps un certain nombre d'individus, pour la plupart belges, avaient l'habitude de voyager « à l'œil » en chemin de fer, mais M. Lepreux, conducteur, y a mis bon ordre il y a quelques jours, en dressant des procès-verbaux aux nommés ci-après :

Mortier Henri, 35 ans ; Milville Ernest, 30 ans ; Pardon Henri, 28 ans ; Vanperiese Henri, 46 ans, tous demeurant à Halluin.

Debucher Louis, 35 ans ; Soen Gustave ; Marcreaux Henri, 20 ans, de Bousbecque.

Tous ces individus comparaîtront prochainement devant le tribunal correctionnel de Lille.

Plusieurs accidents graves ont failli arriver à la gare d'Halluin à des personnes se trouvant sur le quai au moment de l'arrivée des trains ouvriers.

C'est ainsi que plusieurs ouvriers et ouvrières, au risque de se faire broyer, sautent en bas du train avant qu'il soit arrêté, et tombent sur les personnes qui vont monter dans le train.

M. le chef de gare, se trouvant impuissant pour remédier à cet état de choses, a signalé le fait à M. le commissaire de police qui, dès hier soir, a organisé un service.

Tous les ouvriers ont été prévenus que s'ils descendaient du train avant qu'il soit complètement arrêté, des procès-verbaux seraient dressés contre eux.

A cet effet, une escouade de gardes champêtres sera tous les soirs à l'arrivée des trains ouvriers.

LILLE

Information étrange

Sous ce titre, le *Réveil du Nord* a publié hier la note suivante que nous reproduisons à titre documentaire :

Un de nos amis de Paris, bien placé pour être renseigné, nous écrit qu'à l'occasion des étrennes, M. Gustave Dubar, directeur de l'*Echo du Nord*, recevra la rosette d'officier de la Légion d'honneur.

Cette nouvelle nous surprend un peu, car nous contestions les droits de M. Dubar à monter d'un nouvel échelon dans la Légion d'honneur — il a 5 ans.

Elle est décisive, car elle qu'elle aperçut le prévenu, qui était du reste mantis des mêmes vêtements, la vieille rentière le reconnut formellement.

Celui-ci essaya vainement de nier, mais Mme Boudard persista dans ses affirmations. Le doute n'était plus permis et Naudin fut donc maintenu en état d'arrestation.

Dans l'après-midi, M. Barsanty se rendit chez Naudin, rue Adolphe Werquin et opéra des perquisitions qui amenèrent de nouvelles charges contre l'inculpé. En effet on retrouva dans sa chambre du papier à lettre identique à celui repris à Mme veuve Boudard ainsi que de l'encre bleue pareille qui avait servi à la rédaction de la première lettre.

On a également retrouvé des escarpins qui s'adaptent parfaitement aux pieds de Naudin et qu'il portait le jour où la tentative a été commise.

Le soir, accompagné du prévenu, M. le commissaire s'est rendu chez Mme veuve Boudard où a eu lieu la reconstitution de la scène. La encore les affirmations de Mme Boudard ont été plus catégoriques que dans la matinée. Sa bonne qui ne l'aperçu que de profil pendant quelques instants, et à la fueur d'un bec de gaz n'a pas été moins nette dans sa déclaration.

Enfin M. Lebidan, locataire de la confiance de Mme la vieille rentière, a reconnu Naudin comme l'individu à qui il avait parlé durant quelques minutes.

Malgré ces témoignages, Naudin persiste encore à plaider son innocence et prétend que le jour visé il s'était couché à six heures du soir. Il a été pris, prétend-il, de fièvre et de hoquet, jamais chez lui avant minuit ou une heure du matin et que depuis un mois il ne s'est livré à aucun travail régulier.

Ses antécédents ne sont du reste pas brillants Il a déjà subi quatre condamnations pour menaces de mort, coups et vol avec escalade et effractions, pour vols de disques et signaux sur les voies ferrées, etc.

Au physique, Naudin est un jeune homme d'aspect pâlot chétif, à la figure maladive, au regard mal assuré. Il est coiffé d'un casquette ferme jockey à longue visière, d'un veston gris, et d'un pantalon appelé vulgairement « à pattes d'éléphant. »

PAS-DE-CALAIS

Une sentinelle qui fait feu

a Aire-sur-la-Lys

La nuit dernière, vers deux heures, le factionnaire du 24e dragons, de service à la poudrière située près le magasin aux fourrages, a fait feu dans les deux sens de cette nuit qui s'étaient approchés de lui et ne s'étaient pas retirés, malgré les sommations faites en pareil cas.

Vu l'obscurité, ce militaire n'a pu reconnaître ces deux rôdeurs.

Une enquête est ouverte afin de connaître les auteurs de ce fait, espérons qu'elle aboutira à un heureux résultat.

TRIBUNAUX

Tribunal Correctionnel de Lille

Audience du 24 décembre 1896

Présidence de M. Martin, vice-président.
Ministère public : M. Prudhomme, substitut.

L'AFFAIRE LEROUX

C'est jeudi, à l'ouverture de l'audience, qu'a été rendu, ainsi que nous l'avons annoncé, le jugement dans cette importante affaire.

Dans de très longs considérants, le tribunal, après avoir rappelé les manœuvres frauduleuses de Mlle Marie-Ch. Leroux et Verbeyien, entendu le réquisitoire du défenseur, M. Gervais, qui représentait la cliente comme propriétaire des bijoux détournés en ce sens qu'ils lui étaient *a titre gratuit*, ou reconnaît cette personne coupable d'abus de confiance, mais écarte la Société d'escompte comme victime du larcin.

Le jugement accable Thellier, le second prévenu, poursuivi pour complicité, dont il énumère longuement les réclamations incessantes pour avoir sa responsabilité à couvert ; le faisant sévir de décharge, dont il a été parlé à plusieurs reprises dans nos comptes-rendus, fait l'objet d'une critique du tribunal, qui le dit fabriqué par Thellier après l'arrestation à Paris de Mlle Leroux, et dans un but qu'on devine. D'autre part, ledit Thellier ne pouvait avoir de doute sur la qualité de « soumissionnaire » et non de « propriétaire » de ces pierreries.

Verbeyien est complice par recel, en ce sens qu'il n'ignorait pas, lui aussi, que Mlle Leroux ne fut pas propriétaire des bijoux qu'elle avait été rectemment en pur l'intermédiaire de Thellier, d'autant plus, que ledit Verbeyien est allié, prétend, à Tourcoing et pour prendre des informations sur Mlle Leroux et que, dès lors, il a dû connaître l'état de liquidation pécuniaire de celle-ci, qui ne pouvait être propriétaire de 2 a 300,000 francs de bijoux.

Quant à Ernst, le quatrième prévenu, il savait aussi la qualité de *soumissionnaire* de Mlle Leroux ; il a cru faire une bonne affaire en profitant des abus de confiance de la première prévenue.

Sur les circonstances atténuantes, le tribunal les accorde à Mlle Leroux, en considération de ses malheurs et des circonstances de la cause ;

Il les refuse à Thellier, en raison de ses antécédents et de sa participation capitale dans l'affaire présente :

Il les accorde à Verbeyien et Ernst, car ils ne sont coupables que par suite de l'intervention et des pressantes sollicitations de Thellier dans les manœuvres frauduleuses de la cause.

En conséquence, le tribunal condamne :

Aimée Leroux, à un an de prison et 500 fr. d'amende ;

Archille Thellier, à huit mois de prison et 500 francs d'amende ;

Verbeyien, à quatre mois de prison et 200 francs d'amende.

Ernst, à deux mois de prison et 100 francs d'amende.

Faisant à Mlle Leroux, à Verbeyien et à Ernst l'application de la loi du 18 juillet, le tribunal prononce qu'il sont sursis à l'exécution de la peine d'emprisonnement seulement prononcées contre ces trois personnes.

Achille Thellier, *seul, ne bénéficie pas de la loi* Béranger.

Statuant ensuite sur les conclusions de la partie civile, le tribunal condamne en outre :

Mlle Aimée Leroux, à lui payer une provision de 2,000 francs ;

Thellier et Verbeyien, solidairement à restituer la somme de 27,187 fr. ;

Et enfin, Thellier et Ernst solidairement à restituer la somme de 9058 fr.

En somme, la partie civile obtient tout ce qu'elle a demandé dans ses conclusions.

Mlle Leroux n'était pas présente à l'audience, Thellier non plus.

La partie civile est tenue des frais du procès, sauf ceux concernant certaines pièces du dossier, lesquels le tribunal les partage ainsi : Cinq dixièmes des frais à Thellier, à dixièmes à Verbeyien et un à Ernst.

ROUBAIX

Excitation à la débauche. — L'affaire des mont-de-piétés, enhardissant à Roubaix, condamnée par défaut à 15 mois de prison chacun, pour excitation de mineurs à la débauche a été appelée à l'audience de ce jour.

Un grand nombre de témoins ont été entendus. Après une spirituelle et très-habile plaidoierie de Me D'Hoogvie, avocat-avoué de Douai, le tribunal a relaxé les prises pour le mari à un an, pour la femme à huit mois.

Programme des Spectacles et Concerts

Ville de Tourcoing. — Vendredi 25 décembre 1896, à six heures et demie très précises du soir, grand Concert vocal et instrumental, offert à ses membres honoraires et aux familles des sociétaires par l'Orphéon Les Trouvères. Directeur : M. Van den Weghe, avec le concours de plusieurs artistes distingués.

Première partie

1. Orphéon : Les Trouvères, Les Conspirateurs, chœur, (H. de Malandrin). — 2. M. J. Verougrave, chanteur, (H. de Malandrin). — 3. Mlle Ernestine Dupuis, chanteuse, (Ch. Lecocq). — 4. Le Grand Magol, chansons du Kid Kid-Di, par Mme Dam (Andran). — 5. Pagre et Pulce, duo comique, par MM. Pyx, Dourmoux, Ruffin et Bouvoux, (Andran).

Deuxième partie

1. a. Marche indienne ; b. Boléro, mandoline et guitare, par MM. Decrouez et Van den Weghe, (Sellenick). — 2. Un Jour, romance pour baryton, par M. Edouard Dugemp, (E). — 3. Air de Xilophone, par M. Henri Decrouez, (E). — 4. Beaucoup, arioso pour baryton, par M. Jean-Baptiste Hombeeq, (E. Diaz). — 5. Chansonnette, par M. A. Nys, (X).

L'Examen du Colonel, saynette en un acte.

Personnages : Le Colonel, M. Jacob. MM. A. Nys. — Vasites, clarinettiste, Decry. — Filanson, trombonne, V. V. D. W.

Le piano sera tenu par M. Achille Lemaire.

Ville de Tourcoing. — Salle des Fêtes, place Lefevrier. — Jour de Noël, vendredi 25 et dimanche 27 décembre 1896, à 4 heures 1/2 très précises du soir, grande Fête de Gymnastique, offerte à ses membres protecteurs et honoraires, par la Société Municipale de gymnastique et d'armes l'Union Tourquennoise, avec le concours de Mlle Sonnet, de la Farce du Cerclo du Petit-Château et de quelques artistes distingués.

Première partie

1. Poèle et Paysan, ouverture de Suppé par la Fanfare du Petit-Château. — 2. a. Entrée des Gymnastes ; b. Sorie d'ensemble avec armes. — 3. Travail libre sur barres parallèles et anneaux. — 4. Pochade, scène de la vie militaire. — 5. Le Tonneau de Diogène, scène bouffe, par 15 clowns. — 6. Ballet des Postillons, par les pupilles.

Deuxième partie

1. Marche hongroise (Damnation de Faust). de Berlioz, par la Fanfare du Petit-Château, par les vacions. — 3. Travail libre à la barre fixe. — 4. Pinchonnes et Coulonnes, vaudeville en 3 actes, en patois tourquennois. — 5. Pyramides. — 6. Ballet des Bohémiens, par les adultes.

Coiffures de la maison Pradon, Nouvelle-Tourcoing.

Prix des places : Premier Parquet, 2 fr. — Second Parquet, 1 fr. — Galeries, 75 cent.

CONNAISSANCES UTILES

Régénération des dorures

On bat ensemble : blanc d'œuf, 96 grammes, et eau de javelle, 32 grammes, et on nettoie le cadre avec une brosse trempée dans ce mélange puis on dorure avec de l'or vérole dont se servent les doreurs sur bois. La dorure reprend immédiatement sa vivacité. On peut répéter plusieurs fois l'opération avec succès sur la même dorure.

Bonhomme Franklin

Etat-Civil de Roubaix

du 24 décembre

Naissances. — Madeleine Goerchaert, rue du Lens, fort Cordonnier. 13 — Marie Swingheduaw, rue du Tilleul, 104 — Irmine Carrette, rue Morax, 4 — Justine Jamez, rue Milton, 16 — Clémence Vien, Hôtel-Dieu — Jeanne Carré, rue de l'Alma, fort Vauban, 65 — Germaine Tonne, rue Cadet, 140 — Raymonde Gocsens, Grande Place, c. Pompiers, 2.

Décès. — Marie Sonze, 19 jours, rue Danpierre, 8. — Marie Wiltcock, 2 ans 1/2, rue Poulenoy, c. Moreau, 22 — Palmyre Dumoulin, 43 ans, Hôtel-Dieu. — Louise Renaut, 36 ans, rue Turenne — Aséline Delys, 71 ans, au quai de Bordeaux — Delcaute, présidé sans vie, rue d'Alger, 160.

Mariage. — Clément Favez, chauffeur, 52 ans, *rue de Flandre*, 57 et Mathilde Van Halle, journalière, 46 ans, rue Magnier.

FINANCES

Paris, 24 décembre 1896.

La perspective de deux jours fériés ne fait pas perdre de vue la liquidation, et le taux dont les cours sont soutenus font présager des réunions assez nombreuses pour demain.

Le 3 0/0 se traite à 102.45.

Le 3 1/2, à 105.75.

Le 4 0/0 se traite à 106.

Les Sociétés de Crédit ont été plus recherchées :

Le Crédit Foncier, à 665.

Le Comptoir National d'Escompte, à 570.

Le Crédit Lyonnais, à 765.

La Société d'escompte, à 510.

L'action du Bec Auer est à 1047. La Société vient de gagner un nouveau procès devant la cour de Nîmes contre des contrefacteurs de ses lampes qui exploitaient le Midi de la France.

On nous communique d'excellentes nouvelles sur la bonne marche de l'entreprise du chemin de fer de la Société Française des Charbonnages de Jumeppe-sur-Sambre, dont les titres, auxquels les statuts attribuent un revenu de 6 0/0, méritent d'attirer l'attention des capitaux disponibles.

La Compagnie de Marie-Louise possède 46 claims sur le Kimberley Reef et 10 claims d'une certaine valeur sur les séries du Main Reef. Trois puits ont été creusés dont un a une profondeur de 300 pieds ; les galeries du premier niveau ont une longueur de 1600 pieds. *La* 6lon a une épaisseur moyenne de 3 à 4 pieds.

Les Chemins Français sont en reprise sur hier.

BOURS : DE LILLE

Du 24 décembre 1896

Emprunts (villes et départements)

Roubaix-Tourcoing (actions)

Actions banques et sécurs

Industries textiles, Léon Allart et Cie (a. 500 t. p.), 410.

Forges et Hauts-Fourneaux

Denain et Anzin (a. 500 t. p.), 482.

Charbonnages (actions)

Anzin le 1/100 de denier, 4695 — Bruay, 1225 — Bully-Grenay, 1310 — Carvin, 1140 — Douai, 1000 — Courrières, 4640 — Douchy, 665 — Dourges, coupure de cent, 9800 — Meurchin coupure de cent, 6450 — Vicoigne (a 1000 t. p.), 18500.

Charbonnages (obligations)

Drocourt 91 (remb. b 500), hier cours nul — Id, 95 (remb. b 500), hier 519,25.

BOURSE DE BRUXELLES

Du 23 décembre 1896.

Belge 3	c.	1	101 15	Brux. lib.	1886	107 —	
—	cer.	II	101 10	Non libéré	1886	—	
—	cer.	III	101 20	(Outends a prime		31 50	
—	4		106 —		1877	— —	
—	4 1/2		92 65		1885	3 —	
Annuité.	3		99 75	Fournai	1874	53 75	
—	4		— —		1886	3/2	101 —
—	4 1/2		— —	Gand	1890	3	91 15
Cr. com.	4	1/2	114 —		1883	3	— —
—	4		112 —		1894	2	92 75
—	4		99 80	Liége	1893	2 1/2	98 50
— 3 p. c.	1886		100 50		1890	3	— —
— 3 p. c.	1886		100 50		1868	3	106 50
Anvers	1887	lib.	109 50		1889	3	105 —
Anvers	n.	libre.			1889	3 1/2	— —

LE ROI DES CAFES

se trouve à la Maison

C. CHOMBART-DUMONT

68, rue de l'Epeule et rue des Arts, 206, 222

ROUBAIX

La seule de la région du Nord qui importe les cafés directement de l'île Bourbon, de Madagascar, Martinique, Guadeloupe, Dahomey, Jamaïque, Java, Haïti, Manille, Moka, Mexique, Rio-Janeiro.

Consommateurs ATTENTION ! Assurez-vous bien ch-z vos marchands épiciers que les Cafés sortent de la torréfaction de la maison.

13 à 16 0/0 d'économie.

AGRICULTURE & COMMERCE

COTONS

New-York, 22 décembre 1896.

On a réalisé pendant toute la semaine écoulée et d'une manière continue et régulière, vendredi 25 et dimanche 27 décembre 1896, à 4 heures 1/2 très précises du soir, grande Fête de Gymnastique, offerte à ses membres protecteurs et honoraires, par la Société Municipale de gymnastique et d'armes l'Union Tourquennoise, avec le concours de Mlle Sonnet, de la Farce du Cercle du Petit-Château et de quelques artistes distingués.

Cent qui avaient le désir de réaliser, se sont empressés de vendre avant Noël, tandis que ceux qui avaient pris le revoulement, ont fait des achats, attendant sans doute l'année prochaine.

Il n'est pas probable que les prix tombent encore après les réalisations récentes car les exports importants du marché poussent que l'augmentation la plus élevée de la recolte est déjà escomptée et même au delà dans les cours actuels.

Dans le temps, on la marchandise se vendait à New-York à 8 cents, la moitié moins qu'actuellement d'acheter. Nous sommes aujourd'hui au cours de 7 1/4. M. Henri Hecht maintient son estimation de la recolte soit 9,100,000 balles. Mais plus légères de 1 à 1 1/2 0/0 et elles contenderaient des déchets de 1 à 1 1/2 0/0 plus considérables que ceux des autres années et il serait juste pour ce motif de soustraire du chiffre total, 220.000 balles.

Enfin il faudrait s'attendre à une récolte dans les limites inférieures de 900,000 balles à la production des saisons précédentes.

Depuis ces arguments, on avait constaté une diminution de cotons, et des prix plus élevés se diminuent par les achats. On assure que les affaires de l'industrie cotonnière de la région se sont animées récemment.

Les prix à termes comparativement à ceux de la semaine passée sont plus élevés :

Décembre et Mars cheaux 6 points ; Janvier, 7 ; Fevr er, 5 ; Mars, 5 ; Avril, Mai, Juillet et Août, chacun 3 ; juin, 2 points.

Transactions à terme 1,098,000 balles contre 1,600,000 dans la semaine précédente, soit une diminution de 511,000 balles.

Prix à terme en clôture du 15 décembre

Décembre	6.69	Mars	6.89	Juin	7.00
Janvier	6.72	Avril	6.87	Juillet	7.13
Février	6.81	Mai	7.04	Août	7.16

Marché aux bestiaux de la Villette

Livraisons	Amenés	Vendus	P. kil.	1re qlté.	2e qlté.	3e qlté.	Prix extrême.
Bœufs	4.765	4.765	1.44	1.56	1.36	1.20	1.00 1.60
Vaches	465	392	1.44	1.56	1.32	1.08	1.00 1.56
Taureaux	202	202	1.36	1.44	1.28	1.12	1.00 1.44
Veaux	5.242	4.651	1.64	1.84	1.56	1.32	1.00 2.00
Moutons	16.322	16.322	1.84	1.96	1.80	1.64	1.50 1.96
Porcs	6.012	5.971	1.02	0.96	0.94	0.88	0.80 1.02

MARCHÉ A TERME

de Roubaix-Tourcoing

Du 24 décembre

Cote officielle de 5 heures 1/2

Poignées de la Plata et de l'Uruguay.

Livraisons	TYPE 1 qual. à fabr. Cote préc.	TYPE 1 qual. à fabr. Cote jour.	TYPE 2 qlté. Cote préc.	TYPE 2 qlté. Cote jour.	Poigné d'Ar. Type a qlté. Cote préc.	Poigné d'Ar. Type a qlté. Cote jour.
Janvier	3 975	3 975				
Février	3 975	3 975				
Mars	3 925	3 925				
Mars nouv.						
Avril	3 925	3 925				
Mai	3 90	3 90				
Juin	3 90	3 90				
Juillet	3 90	3 90				
Août	3 90	3 90				
Septembre	3 90	3 90				
Octobre	3 90	3 90				
Novembre	3 90	3 90				
Décembre	3 925	3 925				

DÉTAIL DES VENTES

Type unique

Septembre	10.000	à 3.90
Avril	5.000	à 3.925
	Reports	
5.000	janvier sur avril	7.05
5.000	Janvier sur mai	7.05
Total : 15.000 kil.		
Tendance soutenue.		

BOURSE DE PARIS

3 0/0 cpt.	102.30	Russe 1857-1880	103 66
3 0/0 ann.	102 25	Id. 1889	102.60
3 0/0 am. cpt.	101 25	4 0/0 1893	103.81
3 0/0 amort.	101 40	4 0/0 1894	103.10
3 1/2 1894 cpt.	105 40	4 0/0 1896	102 30
3 0/0 terme	105 75	3 0/0 1896	99.70
Banq. de France	3850 —	4 0/0 1896	103 80
Rente de Paris	87 —	3 1/2 1894	102 —
Comp. d'escom.	570 —	V. Paris 1855-1	640 —
Crédit Foncier	665 —	Id. 1865	1175 —
Crédit Industr.	577 —	Id. 1869	403 —
Crédit Lyonnais	765 —	Id. 1871	428 75
Crédit Mobilier	— —	Id. 1875	175 75
Société Générale	508.50	Id. 1878	538.50
Est.	982 —	Id. 1879	378 —
Paris-L.-Méditt	1638 —	3 0/0 ob.	456 —
Midi	1332 50	1/1 1886	102 —
Nord	1350 —	Id. 1887	102 —
Orléans	1660 —	1/4 1892	100 75
Ouest	1145 —	Ville Marseille	411 —
Lyon (Paris)	1625 —	Ville Lyon	130 —
Gaz Parisien	1110 —	Ville Lille	1861 —
Transatlantique	380 —	Id. 1892	1862 —
Suez	3650 —	Id. 1894	509 —
Omnibus Paris	1310 —	Ville de Lyon	1063 —
Dynamite	548 —	Roulant Tours	— —
Egypte 3 1/2	101 50	Foncières 1879	501 25
Autriche 4 0/0	104 30	Id. 1885	407 —
Hongrie 4 0/0	103 50	Id. 1888	504 —
Espag. ext.(o)	61.10	Id. 1892	502 —
Portugais	25 15	Id. 1894	504 50
Turc 1 0/0	26.50	Commerciaux	1060 —
Turc série D.	20 40	Id. réalisé	27 —
Banq. Autriche	820 —	Id. 1888	505 —
Banq. Ottomane	580 —	Id. 1892	505 —
Nord d'Espagne	90 —	Id. 1894	504.50
Saragosse	58 —	Banq. hypothé.	500 —
Rives-Lille	770 —	Id. 3 0/0	403 —
Act. Acieries de France	649 —	Id. 3 0/0 Anc.	456 —
Act. Forges et Acier, du Nord et de l'Est	— —	Nord 2.50 0/0	453 —
Act. Entrep. et Mag. Généraux de Paris	635 —	P.-L.-M. ancien	660 —
Oblig.	— —	Orléans ancien	491 —
» Sous-Comp. des Entrepren.	161 —	Id. nouv.	491 —
» Voitures (Omnibus et petites)	620 —	Midi ancien	491 —
» de	— —	Id. nouv.	491 —
Act. Chargeurs réunis	1449 —	Ouest ancien	491 —
Act. Bateaux Parisiens	740 —	Id. nouv.	491 —
		Est ancien	491 —
		Id. nouv.	491 —
		Ardennes anc.	491 —